



Communiqué de presse

Concours d'innovation : plateforme électrique en mer multi-usage en Nouvelle-Aquitaine



A horizon 2030, une ferme d'éoliennes d'une puissance d'environ 1000 MW sera mise en service au large de la Charente-Maritime. **RTE, gestionnaire français du Réseau de Transport d'Electricité**, réalisera le raccordement électrique de ce parc éolien, y compris la conception, la mise en place et l'exploitation de la plateforme électrique en mer, dont la vocation première sera d'élever la tension de l'électricité produite par les éoliennes en mer afin de la transporter jusqu'au réseau électrique terrestre national en utilisant une technologie à courant continu.

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





ADI Nouvelle-Aquitaine, La Communauté d'Agglomération de La Rochelle et RTE lancent un concours d'innovation pour imaginer les différents usages secondaires de cette infrastructure en mer.

Cette réflexion exploratoire vise à trouver des pistes possibles pour faire de la plateforme électrique un espace de coopération mutualisé et optimisé au service de l'innovation et de l'expérimentation, au service des territoires et des différents usagers de la mer. Les projets seront sélectionnés sur la base d'une recevabilité technique de RTE, puis notés par le comité de sélection. Parmi les projets retenus, certains bénéficieront d'un soutien financier (modalités précisées prochainement). Certains pourront aussi bénéficier d'une offre d'hébergement d'entreprise à proximité du projet (modalités précisées prochainement). Le comité de sélection sera composé d'un représentant des organismes suivants : d'ADI Nouvelle-Aquitaine, de l'Agglomération de La Rochelle, de RTE et potentiellement d'autres partenaires. *Les dossiers devront être remis avant le 30 novembre 2023 à 12h* Le concours est ouvert aux Jeunes Entreprises innovantes, aux Petites et Moyennes Entreprises (cf. définition de l'union européenne), aux microentreprises et au monde associatif. Les laboratoires de recherche et universités sont aussi la cible de ce concours d'innovation.

Calendrier du concours :

22 mars 2023 : Lancement du concours

30 novembre 2023 : Clôture des candidatures

Décembre 2023 / Janvier 2024 : Sélection des dossiers et analyse de la faisabilité par RTE

1er trimestre 2024 : Annonce des lauréats des 3 prix

Juin 2024 : Présentation des premiers résultats lors du salon Seanergy

Lots / Dotations :

La sélection des projets se fera sur la base d'une analyse de faisabilité technique du projet de la part de RTE. Parmi les projets sélectionnés, certains pourront obtenir un des trois prix ci dessous :

- **Prix RTE** : financement d'un montant de 10 K euros pour accompagner un projet lauréat

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





Le réseau
de transport
d'électricité



- **Prix Agglomération La Rochelle** : Une proposition d'hébergement d'entreprise associée à une exonération de loyer dans la limite de 5 000 euros et l'accompagnement de La Rochelle technopole pour un projet lauréat
- **Prix ADI N-A** : Un accompagnement à la recherche de financement

Grille d'analyse des dossiers de candidature, pour les prix :

Parmi les projets sélectionnés par RTE, un comité de sélection composé de RTE, l'Agglomération de La Rochelle et ADI N-A (2 personnes maximum par partenaire, plus expert thématique si nécessaire) se chargera d'attribuer les 3 prix selon le processus suivant :



10 POINTS

Capacité du porteur de projet à mener le projet (technique, juridique, économique, financier)



5 POINTS

Contribution à la coexistence des usages en mer



5 POINTS

Résonnance de l'innovation / état de l'art



5 POINTS

Répliquabilité du projet

Le dossier de candidature est à télécharger en suivant ce [lien](#)

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





Quelques pistes de réflexion :

Pour répondre à ce concours nous vous invitons à nous proposer vos idées, concepts, projets, prototypes... portant sur un des thèmes suivants :

- Une plateforme intelligente de monitoring des milieux aériens et sous-marins
- Service de communication très haut débit terre-mer.
- Une plateforme d'expérimentation de nouvelles technologies et de projets R&D.
- La sensibilisation ré-imaginée à la transition énergétique en développant de nouvelles formes et de tourisme industrielle et d'éducation
- Des outils de surveillance de la ferme éolienne, permettant au producteur de garder une attention permanente sur l'installation
- La mise en place d'un système d'observation de la sécurité maritime
- Un service de télécom permettant un accès au réseau sans fil, par exemple, pour les pêcheurs et les plaisanciers
- L'hébergement d'équipements de télécommunication
- La recherche et le développement de matériaux répondant aux exigences du milieu marin dans le cadre d'installations offshores ou des constructions navales
- La recherche de méthodes de dépollution des eaux
- L'élaboration de nouvelles technologies en lien avec le milieu marin et ses caractéristiques
- La création d'une base de drones aériens ou sous-marins Le tout pouvant être couplé à de l'IOT
- La mise en place d'exposition de sensibilisation
- Circuits pédagogiques en mer
- Site internet de sensibilisation
- Immersion numérique 3D
- L'intégration esthétique de la plateforme dans le paysage marin (l'association d'un designer est encouragée)
- La conception de nouveaux matériaux et systèmes éco-conçus
- L'expérimentation d'aquaculture adaptée
- La reconquête biologique

La liste n'est pas exhaustive.

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





Le réseau
de transport
d'électricité



Contact presse :

ADI : Claire BOUCHAREISSAS, Directrice de la Communication ADI Nouvelle-Aquitaine
06 82 36 76 36 - c.bouchareissas@adi-na.fr

RTE : Anne-Laure Fontanaud, Chargée de communication

06 60 65 45 86 anne-laure.fontanaud@rte-france.com

Agglomération La Rochelle : Géraldine DE OLIVEIRA – Bureau Presse / Responsable des relations médias – 05 17 83 94 33 geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr

Contact concours :

Léo BONAMY, Référent ENR, maritime et solutions bas carbone ADI Nouvelle-Aquitaine
06 78 77 96 22 - l.bonamy@adi-na.fr

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





A PROPOS D'ADI Nouvelle-Aquitaine

L'innovation au service des transitions

« Informer, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables » : en tant qu'agence régionale de développement et d'innovation, ADI N-A porte une mission d'intérêt général et fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement et de création d'opportunités pour les entreprises, les filières et les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Start'up, TPE innovantes, PME et ETI, ADI N-A propose à ses différentes cibles une offre de services « sur-mesure » : stratégie, nouveaux modèles économiques, innovation responsable, digitalisation, accélération, financement, coopération européenne, ...

ADI N-A soutient les filières régionales à potentiel de création d'activités et d'emplois : mises en relation, partage d'une vision stratégique régionale commune, mise en lumière d'expertises, produits et services régionaux, mutualisation de moyens, émergence de projets individuels et collaboratifs, incubation de projets régionaux structurants.

ADI N-A déploie également son action en direction des territoires de la région, dans toute leur diversité : appui à l'implantation d'entreprises, promotion des territoires, expérimentation de solutions, organisation d'évènements et de rencontres pour décrypter des tendances et faire jouer pleinement les mises en relation et l'effet réseau.

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





Le réseau
de transport
d'électricité



A PROPOS DE RTE

RTE - entreprise de service public – est en charge de la gestion du système électrique et du réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension. En mer, RTE est maître d'ouvrage du raccordement de l'ensemble des projets éoliens décidés par l'Etat ainsi que de plusieurs projets d'interconnexions, assurant une gestion optimale de l'intégration de ces énergies à terre grâce à la qualité du maillage de son réseau.

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr





Le réseau
de transport
d'électricité



A PROPOS DE L'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

En accompagnant les entreprises dans leurs transitions écologique et énergétique, l'Agglomération de La Rochelle contribue à un développement économique plus respectueux de la nature et des populations sur son territoire

L'Agglo encourage ainsi les entreprises à agir en faveur de l'environnement via :

- > L'**appel à projets « Téro »** qui soutient financièrement les entreprises s'engagent dans un projet de transition écologique et énergétique. Depuis son lancement en 2021, la collectivité a accompagné 22 entreprises pour plus de 630 000 euros.
- > L'**opération « Déchets et économie circulaire » sur la zone d'activités des Minimes** qui accompagne les entreprises de la filière nautique vers une meilleure gestion de leurs déchets et de leurs flux matières et les sensibilise aux enjeux de la transition écologique. En 2023, 26 entreprises ont été labélisées « Vague bleue » grâce à cette opération.
- > Le **projet de territoire « La Rochelle Territoire Zéro Carbone »** qui a pour objectif d'atteindre l'équilibre carbone à l'horizon 2040 en suivant trois grands principes : réduire les émissions de carbone, augmenter l'absorption et compenser.

Accompagner les entreprises du territoire en partenariat avec l'ADI Nouvelle-Aquitaine et la RTE pour développer des innovations technologique en pleine mer et optimiser les usages de la plateforme électrique prend ainsi tout son sens pour la collectivité.

Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine

SIREN 820 336 733 | APE 9499Z

SIEGE | 6 allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

27 boulevard de la Corderie - 87031 LIMOGES Cedex

2 avenue Pierre Angot - 64053 PAU Cedex 9

3 rue Raoul Follereau - 86000 POITIERS

www.adi-na.fr | Tél. + 33 (0)5 57 57 84 88 | contact@adi-na.fr

